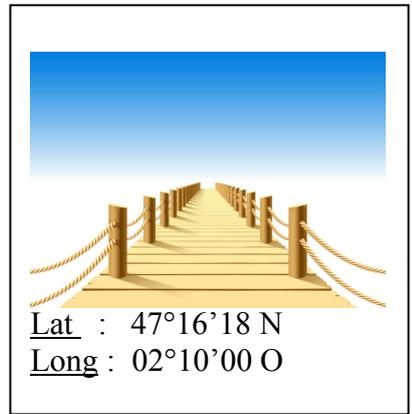




La Gazette de l'Amicale

Infos-Plaisance N° 61 - Mars 2023



Lat : 47°16'18 N
Long : 02°10'00 O



Fête De la Mer 2023 (et vide-greniers) : Dimanche 16 juillet



Assemblée Générale du 18/02/2023

Compte rendu complet au bureau de l'Amicale et sur www.apsbm.fr

Plus de 80 membres étaient présents ou représentés à l'A.G. présidée par **Jean-Claude LEFORT**, Président, assisté d'un secrétaire **Alain TESSIER** secrétaire de l'association.

Le bilan financier présente une très bonne santé. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et l'Amicale apprécie l'efficacité du nouveau trésorier, **Dominique Magré**, accompagné du savoir-faire du trésorier adjoint, **Patrice Allin**.

Thierry Corneillet a présenté le rapport sur les festivités.

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration :

L'Assemblée renouvèle à l'unanimité **MM Serge CAILLAUD, Christian COGAN, Marc GEORGET, Bruno GUICHARD, Jean-Paul GUICHARD, Gérard GUICHARD, Didier JANTZEN, Michel MABILEAU, Claude MONTAGNON, Ghislain RENAUD.**

Élection de nouveaux Membres du Conseil d'Administration : L'Assemblée nomme à l'unanimité **MM Philippe BOCQUET, Dominique LEBATARD, Pierrick TESSIER**

M. Yannick MOREZ, Maire de Saint-Brévin, est intervenu, ainsi que **Thierry CAUDAL** responsable de la **SNSM** de Pornichet à qui il a été remis un chèque de 700€.

Dîner de l'Amicale, avec l'animation de Pascal Desnos, a été apprécié par les 68 convives.

Conseil d'Administration du 10 mars

Election du bureau à l'unanimité (voir ci-dessous)

Nomination des Responsables : **Thierry Corneillet** pour les festivités (Fête De La Mer), **Serge CAILLAUD** pour les travaux. **Jean-Paul Guichard, Alain Tessier** pour le vide-grenier.

& - & - & - & - &

Cotisation : ce rappel pour ceux qui n'ont pas encore réglé leur **cotisation 2023 de 45 €**. Chèque à l'ordre de l'Amicale des Plaisanciers. **Après le 31 mars** la cotisation sera de **55 euros** (Attention au 10 euros de pénalité).

RAPPEL : dorénavant pour échanger avec l'Amicale il faut utiliser le nouveau mail, amicalesdesplaisanciers@gmail.com

INFO. : le ponton sera remonté par les bénévoles de l'Amicale des Plaisanciers fin mars. 124 « cubi » composeront le nouveau ponton. L'Amicale va élargir la passerelle avec une 3ème rangée de « cubi » et remplacer les gros tuyaux noirs par des Cubisystem qui pourront servir pour s'amarrer en attente d'accès à la cale de mise à l'eau.

Rénovation des corps-morts : La campagne d'entretien des mouillages va commencer. Les bénévoles souhaitant participer à l'entretien doivent s'inscrire au bureau ou par mail.

Conseil d'Administration du 10 mars - Election du Bureau 2023

Président de l'Amicale des Plaisanciers : Jean-Claude LEFORT

1^{er} Vice-Président : Christian ROBERDEL - **2^{ème} Vice-Président** : Bruno GUICHARD

Trésoriers : Dominique MAGRÉ (Adjoint : Patrice ALLIN)

Secrétaires : Alain TESSIER (Adjoint : Christian COGAN)

Le mot du Président : Jean-Claude LEFORT

Chères adhérentes, chers adhérents,

A nouveau vous venez de m'accorder toute votre confiance en m'élisant à l'unanimité. Je vous remercie très sincèrement et très chaleureusement de cette confiance.

Je voudrais avant tout avoir mes premières pensées de Président pour celles et ceux d'entre nous qui nous ont quittés et aussi pour celles et ceux qui pour des raisons de santé n'ont pu se déplacer.

La tâche que vous venez de me confier, je m'efforcerai de l'effectuer comme par le passé avec rigueur et loyauté. Une association ne peut pas exister avec seulement un Président. C'est pour cela que je compte sur les membres du bureau, que je remercie pour leurs disponibilités, compétences et enthousiasme.

L'Amicale des Plaisanciers est une belle association qui se porte bien autant dans son activité que financièrement. Les personnes bénévoles se rendent elles aussi disponibles pour les différentes interventions, qu'elles soient du domaine festif (Fête de la mer, sardinade, sorties pêche et bien d'autres..) que celui du technique (entretien et suivi du matériel, mouillages, contrôles et interventions.

Je continuerai, comme les années précédentes, à conserver ces instants privilégiés de rencontre, d'échange, de partage autour d'un bon repas ou simplement de prendre le verre de l'amitié.

Je vous avais parlé d'ateliers, invitant les adhérents, les samedis, à se former sur la sécurité (gestes de premiers secours, utilisation d'un défibrillateur, réanimation cardiaque etc...) utilisation d'extincteurs, éteindre un feu d'huile et aussi des montages de bas de ligne, nœuds marins, épissures. Ces ateliers ont commencé en janvier et se termineront en juin. Ils sont en ligne sur notre site.

J'ai eu l'occasion de rencontrer d'autres associations ayant les mêmes loisirs, que sont la pêche et la plaisance et nous essaierons d'organiser des animations et des sorties ensemble.

Je remercie la Mairie qui nous apporte son concours lors de nos manifestations et reste à l'écoute de nos divers besoins, mais aussi les nouveaux membres qui sont entrés dans le Conseil d'Administration, ainsi que les membres qui ont quitté l'association, sachant qu'ils ont donné de leur temps et je les en remercie.

Toutes ces informations, vous les retrouvez sur le site de l'Amicale, à nos permanences, ainsi qu'en affichage extérieur, à nos bureaux.

Un conseil : n'oubliez pas d'enfiler vos gilets de sauvetage sur les annexes comme à bord des bateaux. Il en va de votre sécurité et aussi de ceux que vous emmenez. Pas d'imprudences....

Les amis c'est parti !!! Cap 2024 - Au plaisir de vous accueillir - Merci à vous tous !

& - & - & - & - &

Le numéro d'immatriculation du navire est obligatoire dans le cockpit ou poste de pilotage :

L'Amicale vous offre gratuitement la marque d'identification interne sur bandeau d'1 cm, comportant l'immatriculation et le nom du bateau.

Histoire d'en rire : J'ai un mari en or dit l'une. Moi le mien il est en taule, dit l'autre.

Que fait une vache quand elle ferme les yeux ? Elle fabrique du lait concentré !

Allo police ! Je viens d'écraser un poulet. Que dois-je faire ? Hé bien plumez le et cuisez le au four thermostat 8 ! Ah bon, et qu'est-ce que je fais de la moto ?

Rédacteur : Christian C.

Amicale des Plaisanciers - Place de Bougainville - 44250 Saint-Brévin les Pins

Tél : 02 40 27 15 08 - 06 13 84 29 03 – Mail : amicaledesplaisanciers@gmail.com – Web : www.apsbm.fr